

Les jeunes élus ont visité les archives municipales

Samedi, vingt-quatre jeunes élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) ont découvert les archives municipales. À travers différents jeux, ils ont recherché des documents conservés dans ce service.

Les archives municipales sont installées dans une partie du bâtiment de la Maison des Ploëmeurois depuis 2019. « Auparavant, les archives étaient conservées en mairie et dans l'ancien presbytère », indique Bettina Kerros, la responsable du service. Elle est assistée par Laurie Sarcinella, à temps partiel, et Laetitia Boissinot, venue renforcer l'équipe dans le cadre d'une licence professionnelle Archives, médiation et patrimoine.

Près de 6 000 dossiers

Dans les 450 m linéaires de documents, on trouve près de 6 000 dossiers : « Les délibérations du conseil municipal, les registres paroissiaux depuis 1608, les plans cadastraux napoléoniens, les données liées au recensement de la population... Le service est essentiellement fréquenté par des personnes qui souhaitent effectuer des recherches généalogiques. Les membres du Comité d'histoire de Ploëmeur y retrouvent également de nombreuses informations pour rédiger leurs publications. »

Dans la peau de l'archiviste

Les jeunes élus ont été répartis en deux groupes, un le matin, l'autre l'après-midi. C'est la première fois que le service d'archives propose une animation destinée uniquement au jeune public. Chaque groupe a déambulé dans les différentes salles en suivant le parcours du document. Des jeux leur ont permis d'apprendre



Les jeunes du CMJ ont découvert quels types de documents étaient conservés aux archives municipales.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

en s'amusant et grâce aux explications du personnel, les jeunes élus se sont mis dans la peau de l'archiviste. Entre quiz et missions, ils se sont affrontés pour devenir le meilleur archiviste.

Une collaboration avec le service jeunesse

Cette rencontre est le fruit d'une collaboration avec le service jeunesse. Le projet a pu se concrétiser grâce au recrutement en septembre dernier de

Laetitia Boissinot. « Le lien entre Archives et citoyenneté paraissait évident. Le projet s'est donc nourri de cette volonté commune d'intégrer la dimension archives au parcours citoyen des membres du CMJ, de leur faire découvrir l'histoire de leur commune et de ses habitants, de les sensibiliser à l'importance des archives dans l'exercice des droits et des devoirs de tout individu », a expliqué Mohamed Yadass, référent CMJ.

D'autres projets prévus

Plus qu'une simple visite, d'autres projets sont prévus en lien avec la conservation de la mémoire, notamment un travail de collecte de témoignages réalisés par les jeunes et qui seront conservés dans les archives municipales.

Le service des archives municipales accueille le public sur rendez-vous le lundi, de 13 h 30 à 17 h 30, et le mardi, mercredi et jeudi, de 9 h 30 à 12 h 30.